



CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR UN RAMASSAGE SCOLAIRE ALTERNATIF

Année scolaire 2011/2012

Entre :

- L'association USEP :
- représentée par sa présidente :

Et :

- Madame, Monsieur :
- responsable légal de l'enfant :

Cette charte a pour objet d'autoriser l'enfant à participer au ramassage scolaire alternatif mis en place par l'association USEP de :

Annexés à cette charte, vous trouverez le plan de la ou des lignes de ramassage (aller et retour) ainsi que les horaires de ramassage.

La famille s'engage à :

- Respecter les arrêts et les horaires de ramassage. En cas d'absence, prévenir un des accompagnateurs de service au minimum la veille du ramassage prévu (cf. tableau).
 - Ne pas tenir l'association pour responsable de tout accident subi par mon enfant, en cas de retard de celui-ci.
 - Faire porter éventuellement les éléments d'identification fournis.
 - Faire participer l'enfant inscrit quelque soit les conditions météorologiques.
 - Tenir à jour le planning d'inscription de mon enfant.
 - Autoriser l'association USEP à diffuser l'image de mon enfant dans le cadre du ramassage (presse, diffusion interne...).
- Je viendrai chercher mon ou mes enfant(s) à l'arrêt du dispositif (cf. plan).
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison depuis l'arrêt du dispositif.

L'association USEP s'engage à :

- Former les adultes dénommés accompagnateurs ayant en charge la ligne de ramassage.
- Assurer les enfants et les accompagnateurs à travers la licence USEP.
- Prévenir la famille pour tout problème survenant au cours du dispositif ou en cas d'annulation d'un ramassage.

En cas de manquements répétés à cette charte, le président de l'association pourra prendre toute mesure qu'il jugera nécessaire.

Fait à le

Le président de l'association USEP :

Le responsable légal :

Nom du responsable légal de l'enfant :

Téléphone :